



Monsieur Gérard DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes Publics
139 rue de Bercy
75 572 PARIS cedex 12

Copie à Monsieur Thierry GALVAIN, Directeur départemental des finances publiques

Castres, le 12 avril 2018

Monsieur le Ministre,

Nous souhaitons vous alerter sur le projet de réorganisation de la direction départementale des finances publiques et plus particulièrement sur les fermetures de la trésorerie de Dougne et des services impôts entreprises de Mazamet et de Gaillac dans nos circonscriptions respectives dans le Tarn.

Nous avons appris que ces fermetures étaient envisagées au 1^{er} janvier 2019 par un courrier d'élus du Département mais nous avons également été saisis par les organisations syndicales. Nous regrettons cette situation. Nous souhaiterions, puisque ces fermetures sont encore à l'état de projet, pouvoir être consultés et associés à cette réflexion dont la décision finale va impacter fortement les communes de nos territoires.

Nous comprenons les enjeux de réduction du déficit public et les objectifs de rationalisation, d'efficience qui sont les vôtres mais nous ne partageons pas cette logique de centralisation des services dans les zones urbaines au détriment de nos territoires ruraux. Si la décision de fermer ces trois services devient effective, elle fera suite à la fermeture de nombreuses trésoreries dans le Tarn à Saint-Amans-Soult, Labruguière, Vabre, Cuq-Toulza, Vielmur-sur-Agout, Brassac, Monestiés, Lisle-sur-Tarn, Castelnau-de-Montmiral, Montredon-Labessonnié, Lautrec, Cordes, Alban ou encore Valence-d'Albigeois.

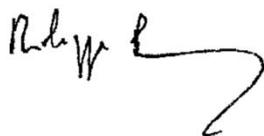
Nous pensons qu'il faut désormais cesser ces fermetures et avoir une réelle réflexion, avec les acteurs du territoire, sur un maillage territorial efficient et qui permette de conserver un service de qualité pour nos concitoyens et maintenir également de l'emploi et de l'activité dans nos villes et villages. Il faut mettre en place une politique de ressources humaines ambitieuse qui permettra de réorganiser les centres de finances publiques d'Albi et Castres dans un meilleur équilibre avec les trésoreries locales existantes.

En effet, si vos services justifient les fermetures en milieu rural en mettant en avant l'accès au numérique alors a contrario, il est également envisageable que les agents de la DDFIP puissent utiliser ces ressources numériques pour effectuer leur travail partout sur le territoire. Les fonctions support pourraient donc être effectuées par des agents à Dourgne par exemple sans que cela n'altère la qualité de leur travail. Il en est de même pour les services impôts aux entreprises. Pourquoi ne pas les maintenir à Mazamet et Gaillac en y délocalisant les activités de Castres et Albi, plutôt que l'inverse ? Cette solidarité départementale permettrait d'assurer un maintien des trésoreries en zone rurale notamment. Compte tenu de la population vieillissante vivant dans nos territoires, de l'éloignement géographique des communes ou encore des faibles moyens de transport existants, nous sommes inquiets et pensons que l'accès aux services numériques ne sera pas suffisant pour pallier les fermetures.

A terme, nous risquons de subir une dégradation des services qui contribuera à la désertification de nos campagnes. Nous ne pouvons que le regretter.

Nous vous demandons donc par la présente de prendre en compte nos arguments. Dans l'attente d'une réponse et comptant sur votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Philippe BONNECARRERE



Sénateur du Tarn

Philippe FOLLIOT



Député du Tarn

Jean TERLIER



Député du Tarn

Marie-Christine VERDIER-JOUCLAS



Députée du Tarn